

# ÉTAT CIVIL

du PV n° 53

## NAISSANCES

— le 5 décembre 1984 à Aix, de Julien, fils de M. Philippe Enfou et de Madame née Mathieu Corinne (Valmaure) ;

— le 26 décembre 1984, de Bastien, fils de M. Jean-Louis Morreggia (Lachenal) et de Madame née Marie-Noëlle Bozon (Les Roches) ;

— le 10 janvier 1985 à Chambéry, de Céline, fille de M. Charpin et de Madame née Maryse Bozon-Viaillé (Valmaure) ;

— le 2 mai 1985 à Champ-sur-Marne, de Loïc, fils de M. Patrick Truchot et de Madame née Sylviane Subrin (Le Martinan) ;

— le 2 juin 1985 à Saint-Jean-de-Maurienne, de Robin, fils de M. Gérard Bozon-Verduraz (Le Bessay) et de Madame née Blandine Bozon (Les Roches) ;

— le 20 juillet 1985 à Chambéry, de Pierre-Yves, fils de M. Yves Bollivard et de Madame Jeannine Martin-Garin (institutrice aux Villards).

## MARIAGE

— le 13 juillet 1985 à Saint-Avre-la-Chambre, de M<sup>lle</sup> Patricia Clavello et de M. Daniel Dimier (facteur aux Villards).

## DECES

— de M<sup>me</sup> Angèle Chiariglione, le 22 mai 1985 à Chambéry (75 ans) ;

— de M<sup>me</sup> Marie-Joséphine Gottafrey, veuve Blandino (St-Alban), le 30 mai 1985 à St-Etienne-de-Cuines (86 ans) ;

— de M<sup>me</sup> Marie Girard épouse Favre-Tissot (Les Roches), le 7 juin 1985 à Saint-Jean-de-Maurienne (87 ans) ;

— de M<sup>me</sup> Rose-Marie Jaillet épouse Chiariglione (St-Alban) le 23 juin 1985 à Saint-Jean-de-Maurienne (83 ans) ;

— de M<sup>me</sup> Joséphine Girard épouse Darves-Bornoz (Saint-Alban), le 8 juillet 1985 à Chambéry (79 ans) ;

— de M<sup>me</sup> Marie Mollaret le 19 juillet 1985 à Arles (86 ans) ;

— de M<sup>lle</sup> Chrystelle Bozon-Viaillé (Valmaure), le 4 août 1985 à Saint-Colomban (14 ans) ;

— de M<sup>lle</sup> Marie Darves-Blanc (St-Alban), le 13 août 1985 à Saint-Jean-de-Maurienne (86 ans).

C'est avec rapidité que s'est propagée un beau dimanche d'août l'effroyable nouvelle du décès accidentel de Chrystelle Bozon-Viaillé, pétrifiant de stupeur l'ensemble de la communauté villarinch. Plein de colère devant tant d'injustice, chacun se mit alors à rechercher au fond de sa mémoire cette jeune fille qui avait su en peu de temps se faire apprécier de tous par sa gentillesse spontanée et généreuse.

C'est dans un silence poignant qu'une foule immense l'accompagna vers sa dernière demeure, témoignant ainsi d'une douloureuse solidarité envers sa famille et ses amis éplorés. Bien modestement mais du fond du cœur, le « P.V. » s'associe aux très nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui ont été adressées à Etienne et à Jean-Paul ainsi qu'aux familles Bozon-Viaillé et Favre-Teylaz, cette dernière déjà très durement touchée avec la disparition sur la route aussi du jeune Jean-Michel Grassi.

Que tous leurs proches trouvent ici l'expression de notre fidèle amitié.